

DIRECTION DES POLITIQUES
INTERMINISTÉRIELLES

Bureau
de la coordination interministérielle

Le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,
Préfet de la Haute-Garonne,
Chevalier de la Légion d'honneur,

2008 - PREF 31 - 002

**OBJET - Arrêté préfectoral donnant délégation
de signature à Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-
CLERC, Sous-Préfète, directrice de cabinet.**

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU l'ordonnance n° 59.147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense,

VU le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et dans les départements,

VU le décret du 9 juillet 2007 nommant M. Jean-François CARENCO, préfet hors classe, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne,

VU le décret du 9 novembre 2007 nommant Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, sous-préfète hors classe, directrice du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne,

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne,

ARRETE :

Article 1 - Délégation de signature est donnée à Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, sous-préfète, directrice de cabinet, pour toutes les affaires relevant du cabinet du préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne et des services qui lui sont rattachés.

.../...

Article 2 – Délégation de signature est également donnée à Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, directrice de cabinet, à l'effet de signer les arrêtés d'hospitalisation d'office en application du code de la santé publique.

Article 3 – Délégation de signature, à l'effet de signer les correspondances courantes et les ampliations relevant du pôle de sécurité intérieure est donnée à Mme Evelyne LACOSTE, attachée, responsable de ce pôle.

Article 4 - Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont un extrait sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à TOULOUSE, le 2 janvier 2008

Signé : le préfet

Jean-François CARENCO

2